

L'apprentissage est possible à tout âge

FORMATION Mardi, à Montendre, une centaine de contrats d'apprentissage et de professionnalisation seront ouverts dans le cadre du Forum de l'alternance

MARIE-LAURE GOBIN

ml.gobin@sudouest.fr

« Les contrats d'apprentissage et de professionnalisation peuvent se signer à tout âge. Ils peuvent même concerner la reconversion professionnelle. C'est ce que nous verrons, d'ailleurs, lors de la table ronde organisée dès 14 heures, car plusieurs personnes viendront en témoigner. » Jean-Michel Rapiteau, président de la Maison de l'emploi/Mission locale de Haute-Saintonge et Florence Laborde, directrice de la structure, le rappellent clairement dans le cadre de l'annonce de l'organisation, ce mardi dans la salle polyvalente de Montendre, du Forum de l'alternance. Pour cette manifestation qui concerne toute la Haute-Saintonge, la structure est soutenue par le Conseil régional, Pôle emploi et la Communauté de communes, notamment.



Jean-Michel Rapiteau et Florence Laborde : « L'apprentissage est un excellent moyen de se construire un avenir, mais aussi de rebondir dans sa carrière. » PHOTO M.-L. G.

« Se construire un avenir »

L'objectif de ce forum, c'est de rassembler autour des chefs d'entreprises et institutions - tous porteurs de contrats de formation - les personnes, jeunes et moins jeunes, qui sont en panne de maîtres d'apprentissage. Car il ne faut pas l'oublier, sans maître d'apprentissage, pas de formation possible. Et cela concerne des niveaux allant du CAP à bac plus 5.

Pour Jean-Michel Rapiteau et Florence Laborde, « l'apprentissage est un excellent moyen de se construire un avenir mais aussi de rebondir dans sa carrière ». Plus d'une centaine d'offres de contrats

« Les contrats d'apprentissage et de professionnalisation peuvent se signer à tout âge »

seront proposées dans tous les secteurs d'activités, publics et privés, dans l'agriculture, l'artisanat (bâtiment, métiers de bouche, entre autres), le commerce ou l'industrie... Car si pour la formation par alternance, on pense d'emblée aux métiers manuels exclusivement,

c'est loin d'être le cas. En plus des responsables d'entreprises, une trentaine d'exposants seront là, des organismes de formation et des professionnels de l'insertion. On trouvera aussi de quoi s'informer et se documenter, trouver de bons conseils pour s'orienter ou obtenir des aides. Il sera aussi question de logement et de mobilité.

Bref, ce forum est ouvert au plus grand nombre, y compris aux lycéens et collégiens curieux d'en savoir plus et pour lesquels des transports en bus sont organisés depuis Jonzac, Pons et Montlieu, notamment.

PRATIQUE

OÙ ET QUAND ? Ce Mardi 19 mai, de 10 à 16 heures, dans la salle polyvalente de Montendre, pour l'ensemble du territoire de Haute-Saintonge. Table ronde à 14 heures, sur le thème « Contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, mode d'emploi ».

COMMENT ? Tous ceux qui viendront devront se munir de plusieurs curriculum vitae, car les rencontres en direct seront possibles avec les porteurs de contrats.